



**UNION DES
SYNDICATS**
OGBL-LCGB

Ministère d'État
Monsieur Luc FRIEDEN
Premier Ministre
2, Place de Clairefontaine
L-1341 LUXEMBOURG

Luxembourg, le 9 février 2026

Concerne : Travail et Emploi - Dossiers nationaux et européens sans suites

Monsieur le Premier Ministre,

Par la présente, l'Union des syndicats OGBL-LCGB prend la respectueuse liberté de vos contacter au sujet d'une série de dossiers nationaux et européens en relation avec le travail et l'emploi qui n'ont jusqu'ici pas été abordé par votre gouvernement.

L'Union des syndicats doit constater que ces deux dernières années ont été largement perdues, la manière dont le gouvernement a voulu transposer la directive européenne relative à des salaires minimums adéquats dans l'Union européenne et plus particulièrement le projet du plan d'action national pour promouvoir la négociation collective ont conduit à un conflit social majeur avec les organisations syndicales OGBL et LCGB.

L'engagement du gouvernement, après la manifestation du 28 juin 2025, de maintenir le statu quo en ce qui concerne le droit des organisations syndicales représentatives sur le plan national de négocier et de signer des conventions collectives a permis de justesse d'éviter une aggravation de la situation et de rétablir les conditions préalables à la reprise du dialogue social.

En l'occurrence, il s'agit des discussions en cours qui se limitent toutefois à l'organisation du temps de travail, à la transposition de la directive européenne sur les travailleurs de plateforme, le niveau adéquat du salaire minimum et de certaines dispositions relatives à l'organisation des élections sociales.

L'état des choses est tel que de nombreuses améliorations tardent de voir le jour, dont justement l'augmentation du salaire social minimum à un niveau de vie décent ou effectivement la transposition de la directive européenne sur les travailleurs de plateforme et que d'autres, comme la directive sur la transparence des salaires, n'ont simplement pas été abordés malgré une urgence avérée.

Au niveau national, l'Union des syndicats OGBL-LCGB revendique que les sujets suivants puissent également être abordés de façon diligente avec le Ministre de Travail :

- Le renforcement des outils du maintien dans l'emploi

Compte tenu des problèmes régulièrement rencontrés lors des négociations de plans sociaux et vu notamment le plan social récent signé chez Amazon, l'Union des syndicats OGBL-LCGB réclame une amélioration des dispositions légales permettant de développer des alternatives aux licenciements collectifs.

- Refonte de la législation sur le reclassement

Compte tenu d'un nombre de problèmes récurrents concernant l'accès au reclassement professionnel et le calcul de l'indemnité compensatoire respectivement l'attribution de l'indemnité professionnelle d'attente, l'Union des syndicats OGBL-LCGB se doit de revendiquer une refonte intégrale de la législation sur le reclassement.

- Intelligence artificielle (IA) et garantie du principe de l'humain aux commandes

L'Union des syndicats OGBL-LCGB revendique que le Code du Travail fixe un cap et des principes concernant les modalités et les conditions d'introduction de l'intelligence artificielle (IA) dans le monde du travail au Luxembourg.

L'Union des syndicats OGBL-LCGB doit constater que l'action du gouvernement n'a pas uniquement ébranlé la base de confiance indispensable entre les partenaires sociaux pour réussir un dialogue social constructif. Le changement de paradigme du gouvernement du « consulter et décider » a mis fin au modèle tripartite qui a permis à notre économie, aux entreprises et aux salariés de surmonter les crises successives des dernières décennies.

L'Union des syndicats OGBL-LCGB reste fortement attaché au dialogue social et à la recherche de solutions. Compte tenu de l'état actuel des choses, nous n'avons pas besoin de déclarations bien intentionnées, mais de solutions réelles et d'avancées concrètes pour les salariés du secteur privé

Dans l'attente d'un retour positif de votre part, veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de nos sentiments très respectueux.

Pour l'Union des syndicats OGBL-LCGB



Nora BACK
Présidente



Patrick DURY
Président

Copies à : Monsieur Xavier BETTEL, Vice-Premier Ministre
Monsieur Marc SPAUTZ, Ministre du Travail